

Plan directeur de Genève 2030

La révision est nécessaire

Le projet de Plan directeur 2030 qui est soumis emporte des défis d'une extrême importance pour Genève

Christophe Aumeunier
Secrétaire général
de la Chambre genevoise
immobilière (CGI)

Depuis le 9 mai 2011 et jusqu'au 8 juillet 2011, une vaste enquête publique est ouverte sur le nouveau plan directeur.

Le plan directeur est l'instrument d'aménagement exigé par le droit fédéral qui prévoit et coordonne l'ensemble des activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Il s'agit notamment de l'urbanisation, l'agriculture, les transports, l'énergie, les sites et les paysages, la protection de l'environnement.

Le plan directeur de 2001 date d'une dizaine d'années. Il est opportun de le réviser d'une part parce qu'une décennie a passé (ce que prévoit le droit fédéral), mais aussi et surtout parce que ses potentialités sont épuisées. Ainsi les périmètres identifiés pour développer notre canton ont fait l'objet de réalisations ou sont tous en phase de procédure pour ce faire.

Dès lors, la mise à disposition de nouvelles zones à bâtir et la modification, mutation de zones existantes est indispensable pour planifier un développement harmonieux.

Le projet de Plan directeur 2030 qui nous est soumis emporte des défis d'une extrême importance pour Genève. A savoir; accueillir 100 000 nouveaux habitants d'ici 2030, établir un réseau de déplacements multimodale qui favorise la mobilité, préserver les espaces ruraux et naturels, ainsi que s'inscrire dans l'agglomération franco-valdo-genevoise.

La croissance de notre canton est fonction de sa croissance économique dont dépend directement la prospérité et l'emploi.

Genève a résisté d'une manière exceptionnelle à la crise économique de 2009. Cette bonne santé est probablement à mettre en relation avec la bonne diversification du tissu économique et la stabilité de conditions-ca-



Le nouveau Plan directeur cantonal s'inscrit dans le projet d'agglomération. Il profite de l'ensemble de ses études et implique, pour la première fois, une réflexion territoriale transfrontalière. LUCIEN FORTUNATI

«L'établissement d'un nouveau Plan directeur est passionnant. Celui-ci sera le reflet de la Genève de demain»



Christophe Aumeunier
Secrétaire
général de la CGI

dres, que nous devons adapter et préserver.

L'accueil de 100 000 nouveaux habitants sur les vingt prochaines années correspond à l'augmentation de la population annuelle (solde démographique annuel positif situé entre 4000 et 6000 personnes) que nous avons connu cette dernière décennie. Ainsi, si le chiffre peut surprendre en soi, il est parfaitement raisonnable si nous le confrontons à notre passé récent. Dans cette optique l'engagement de tenter de rééquilibrer le nombre d'emplois et de logements situés sur notre territoire a été concrétisé dans la Charte du Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise.

Ce développement doit s'accompagner d'infrastructures adaptées. Ainsi, les infrastructures de mobilité doivent être adaptées et permettre à chacun un libre choix des moyens de transport qui lui assure une bonne mobilité.

La préservation des espaces ruraux et naturels doit évidemment être prise en compte dans l'établissement du nouveau Plan. Il s'agit ainsi de répondre au souci d'un développement durable qui propose des interventions réfléchies et pondérées sur notre environnement. L'exigence d'une densification qualitative du mi-

lieu bâti en est certainement l'un des corollaires.

Enfin, le nouveau Plan directeur cantonal s'inscrit dans le projet d'agglomération. Il profite de l'ensemble de ses études et implique, pour la première fois, une réflexion territoriale transfrontalière. La barrière de la frontière a été levée à l'aide de travaux techniques importants et des multiples concertations publiques.

L'établissement d'un nouveau Plan directeur est passionnant. Il sera le reflet de la Genève de demain!

Vous pouvez vous exprimer
sur le projet sur:
www.ge.ch/plandirecteur2030

PUBLICITÉ

A l'occasion de l'Ascension, la
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE
vous informe que ses bureaux seront fermés
le jeudi 2 et le vendredi 3 juin
toute la journée.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE
Route de Chêne, 36 - GE
T. 022 849 61 61 - spg.ch
Groupe SPG/RTZ